

Tipaza, le 23/08/2022

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 246 /2022

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

ETPHB TCE MOHAMMEDI MOUNCIF

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : ETPHB TCE Mohammedi Mouncif

Adresse : Coopérative Chenoua N°13 – wilaya de Tipaza.

Suite à vos absences répétitives et injustifiées pour l'exécution des travaux de construction lignes d'abonnés :

*Sous l'ODS : N°69/2019 du 25/04/2019.

*Sous l'ODS : N°70/2019 du 30/04/2019.

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de finaliser les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



Mr Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Tipasa

24 AOUT 2022